

Conseil Municipal du 3 octobre 2022

à 18h00

N°ordre 23
N° identifiant 2022-0192

Titre Remise gracieuse de dette

Rapporteur(s) M. Stéphane ALLOUCH
Date de la convocation 26/09/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Ressources humaines - Dialogue social
------------------	---

Il est demandé une remise de dette suite à un trop perçu en paie pour un agent (matricule 20625) se trouvant dans l'incapacité d'honorer sa dette en raison d'une situation sociale difficile constatée par le service social de la collectivité.

Cette dette correspond à un trop perçu en paie suite à un accident de trajet reconnu imputable qui a été pris en charge par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Le montant de la dette due par l'agent s'élève à 576,23 €.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **de donner votre accord sur la demande de remise gracieuse de la dette de l'agent dans sa totalité**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE	
-------------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	4.1
Nomenclature Préfecture	Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.